

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An mil neuf cent quatre vingt onze le 10 Octobre à 18 heures Le
Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en
séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

03 Octobre 1991

DATE D'AFFICHAGE

03 Octobre 1991

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, CANDAU,
BERLAND, GAVEN, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
M. BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU,
COASSIN, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, LACOTTE, MARCONI, MONNARD, Mme
PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, REVOLAT, SABATHIER, TAP Conseillers
formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LISION par M. MOST, Maire
M. DINDINAUD par M. LE GUEUT

ABSENTS- EXCUSES : MM. ALCHEUR, ALONSO, BARRIERE, MOULINEAU

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 28

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 4 DE L'EXERCICE 1991.

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation d'une décision modificative de crédits N°4 portant sur des virements de compte à compte.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé de Monsieur le Rapporteur.
- VU les crédits prévus au Budget de l'exercice 1991.
- VU l'avis de la Commission des Finances
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E.

- d'approuver la décision modificative de crédits N°4 modifiant les crédits de l'exercice 1991 comme suit :

901.120/2150

- . Eclairage public - 17 641,32 F
- Acquisition de véhicule

900.9/2150

- . Bâtiments Administratifs + 17 641,32 F
- Acquisition de véhicule

903.1/23266

- . Travaux à l'Ecole La Clairière - 90 000,00 F

903.1/23241

- . Travaux à l'Ecole Jules Ferry + 90 000,00 F
- (Travaux supplémentaires)

903.5/23237

. Travaux aux équipements sportifs divers - 301 000,00 F

903.5/23274

. Travaux au Stade Pousseau (Vestiaires) + 301 000,00 F
=====

TOTAL..... 0

Fait les jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre
MM. les Membres Présents

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

H. LE GUEUT

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort
le 21 Octobre 1991
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général Adjoint

Pour le Maire,
Le Maire Adjoint,

H. LE GUEUT